

Renens, le 15 avril 2013

Dépôt du préavis Plan de Quartier P40 "Gare Sud"

Situé au cœur de l'agglomération lausannoise, inclus dans les stratégies du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), le site de la gare de Renens revêt une importance particulière. S'étendant sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, il représente en effet un enjeu majeur en matière d'interface de transports publics et de développement urbain dans l'Ouest lausannois.

Le préavis propose l'adoption du plan de quartier P40 « Gare Sud ». Celui-ci vise à permettre la réalisation de la partie urbanistique et architecturale du développement de la gare de Renens, en complément à la réalisation de l'interface de transports publics.

Il permettra d'implanter sur le site de la gare, en relation étroite avec les infrastructures de transports, deux bâtiments de part et d'autre du bâtiment voyageurs existant qui sera conservé. Ces deux nouvelles constructions abriteront les services complémentaires à une gare de cette importance, notamment un parking vélos incluant une vélo-station, un P+R pour les voitures, des commerces, des activités, de l'hôtellerie et du logement.

(chiffres : surface de plancher déterminante: 26'750 m²; indice d'utilisation du sol IUS: 3.3; logement 10% minimum)

Par contraste avec d'autres plans de quartier récemment votés, comme La Croisée ou la place du Marché, celui-ci ne connaît pas à ce stade de projet architectural. Il consiste en un programme volumétrique défini par des implantations et des hauteurs maximales. Cette démarche offre une certaine latitude aux constructeurs, qui sera précisée dans le cadre d'un concours d'architecture, demandé par la Ville et garanti par le propriétaire, pour assurer une réalisation de qualité à la hauteur des enjeux du site. Les projets



Plan de situation

issus de ce concours feront l'objet d'une exposition publique après les délibérations du jury.

Ce plan de quartier s'inscrit dans deux démarches complémentaires. D'une part, en apportant sa pierre à la rénovation urbaine du secteur de la gare, il permet une réalisation harmonieuse des espaces publics prévus et une contribution importante à la vie et à l'attractivité de la gare. Il fait en tant que tel partie intégrante du vaste projet de rénovation de la Gare porté par les 4 communes partenaires, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, dont il accompagne sur le plan urbanistique les travaux d'infrastructures CFF et ceux des deux axes forts que sont le m1 et le futur tram.

D'autre part, il poursuit le développement urbain défini par la Municipalité, entrepris depuis plusieurs années avec la création du bureau du SDOL, et précisé récemment avec le préavis "Etudes urbaines", dont il est un élément.

L'assurance de la part du propriétaire de vouloir poursuivre le développement du site par un concours d'architecture promet la réalisation à terme d'un nouveau quartier, contemporain aussi bien par ses bâtiments que par ses espaces publics et ses infrastructures, avec une gare rénovée et de nouveaux passages sur et sous les voies de chemin de fer.

A noter que les plans de l'ensemble du projet de la gare sont visibles à l'Expo-gare, ouverte tous les jeudis de 17h à 19h à l'avenue d'Epenex, à deux pas des futurs chantiers.

Renseignements :

Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81

Martin Hofstetter, Chef du service de l'Urbanisme – 021 632 74 11

Pour rappel: Les préavis déposés par la Municipalité font l'objet d'un examen en commission avant d'être soumis au vote du Conseil Communal. Ce vote intervient au plus tôt lors de la séance du Conseil Communal du mois suivant le dépôt